



DOSSIER REF 000000

Le Tourisme Durable

Guide comparatif des labels et chartes du territoire français





MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

ECOPASS est aujourd'hui le **spécialiste français dans la certification des démarches environnementales et de développement durable.**

Le **groupe ECOCERT** s'affirme ainsi comme le centre de compétences de référence en France, en Europe et à l'international, dans la reconnaissance des démarches de développement durable à la fois des produits, cœur de métier d'ECOCERT, et en systèmes de management, cœur de métier d'ECOPASS.

Créé en 1996 au lendemain de la diffusion de la norme environnementale internationale **ISO 14001**, ECOPASS est aujourd'hui le **spécialiste français de la certification environnementale**. Filiale du Groupe ECOCERT, ECOPASS certifie vos démarches environnementales (ISO 14001 & EMAS), de qualité (ISO 9001), de santé & sécurité (OHSAS 18001).

ECOPASS, partenaire de votre développement durable, propose également la certification pour la gestion durable des forêts (PEFC), la certification de la qualité des eaux de baignade & la labellisation des Espaces Verts Ecologiques (EVE).

ECOPASS est l'unique organisme de certification en France spécialisé dans la reconnaissance des démarches environnementales et s'affirme aujourd'hui comme le **leader européen pour la certification environnementale des collectivités territoriales.**



Introduction

La dernière décennie a vu naître et grandir exponentiellement le secteur du tourisme. Aujourd'hui cette activité mondiale possède un taux de croissance supérieur à 5% par an (6,5% par an de 1950 à 2007) et représente 944 milliards de dollars EU (642 milliards d'euros).

Les recettes d'exportation produites par le tourisme international, y compris le transport de personnes, ont totalisé environ 3 milliards de dollars par jour pour l'année 2008, soit 12 % du PIB mondial, et 200 millions d'emplois (8 % de l'emploi mondial), le tourisme est une des premières industries de la planète.

C'est également un secteur porteur de nombreux enjeux, tant sur les aspects environnementaux (gestion des ressources, déforestation, réchauffement climatique, gestion des déchets) que sur les questions sociales et sociétales (ressources humaines, respect des communautés et des cultures locales...).

La notion de tourisme durable fait alors son apparition. Face à l'évolution réglementaire française et communautaire, aux exigences de l'agenda 21 et des objectifs du millénaire pour le développement définis par l'ONU, l'intégration des principes de responsabilité sociétale des entreprises devient aujourd'hui incontournable pour les acteurs du tourisme.

Aujourd'hui en France, nous avons pu identifier 12 démarches de labellisation du « tourisme responsable » ou « tourisme durable », plus ou moins aboutis. Allant de la simple charte privée au référentiel public officiel, Ecopass se propose d'apporter un éclairage sur ces différentes références.

Ce guide, résultat de l'étude comparative des 12 outils référencés sur le marché français, a été élaboré à destination de tous les acteurs publics ou privés (entreprises, ONG, associations, collectivités, administrations) souhaitant s'informer sur les outils existants en tourisme durable.

Les objectifs de ce guide sont les suivants :

- Présenter synthétiquement ces outils dans le but de qualifier (domaine d'application, émetteur, zone géographique...) et donner ainsi un premier niveau d'informations au lecteur,



- Apporter une aide à la décision pour permettre aux entités de choisir le ou les référentiel(s) adéquat(s) et compatible(s) à leur profils/spécificité et correspondants aux souhaits d'engagement,
- Etendre la notoriété de ces référentiels au plus grand nombre et par la même leur application.

Au travers de la lecture de ce guide, il est ainsi possible d'identifier rapidement le(s) référentiel(s) le(s) plus adapté(s) aux besoins de l'entité ; qu'il s'agisse de ses axes d'amélioration, des domaines ou produits pour lesquels elle souhaite se perfectionner ou obtenir une reconnaissance. Il lui sera alors aisé de prendre contact avec le développeur mentionné sur les fiches pour obtenir de plus amples renseignements.

Souhaitant que ce guide puisse servir de support aux entités volontaires qui désirent se forger un avis sur l'utilisation d'un référentiel orienté tourisme durable, elles pourront ainsi évaluer leur situation et leur performance, comparer leur évolution avec des recommandations formalisées, ou encore faire valider leur démarche par un organisme tiers.

Delphine LEFEVRE.



I. Sommaire thématique

Introduction	3
I. Sommaire thématique	5
II. Méthodologie	6
A. Le champ d'application	6
B. La nature des outils	6
C. Les acteurs concernés	6
D. La portée géographique du référentiel	6
E. Le choix des principes d'évaluation	7
F. Méthodologie d'évaluation	9
III. Classification des labels existants.	11
Ecolabel européen pour le secteur touristique	11
La Clef Verte	12
Green Globe 21 Earthcheck	13
Gîtes Panda®	14
Ecogites®	15
Hôtels au Naturel	16
GSTC.....	17
ATR Agir pour un Tourisme Responsable	18
La Charte des Voyageurs éco responsables©	19
Charte ATES tourisme équitable et solidaire	20
Chouette Nature	21
Label "Charte ANMSM".....	22



- A. Les postures types du développement durable. 23

II. Méthodologie

A. Le champ d'application

Pour cette étude, ont été choisis les référentiels traitant au moins un des thèmes principaux du développement durable : le social/sociétal, l'environnement ou l'économique/gouvernance. Certains référentiels abordent les trois thèmes, de façon plus ou moins approfondis, la plupart néanmoins se sont axés sur un sujet en particulier.

B. La nature des outils

Parmi les référentiels étudiés, ont été trouvés des normes publiques et privées, des chartes ou encore des marques. Certaines initiatives sont soumises à un contrôle par tiers partie et reçoivent une certification, d'autres sont l'objet d'un autocontrôle (audit interne) ou certification interne ce que l'on appelle aussi l'auto déclaratif.

C. Les acteurs concernés

Seuls les référentiels touchant les acteurs du secteur touristique ont été sélectionnés, quelque soit sa nature (hôtels, restaurants, voyagistes, campings, chambres d'hôtes, compagnies de transports). Les acteurs (personnes physiques ou morales) peuvent être français ou étrangers.

Par ailleurs seuls ont été référencés les outils utilisés sur le territoire français. Il existe en effet de nombreux autres référentiels nationaux ou internationaux, mais ils ne sont volontairement pas représentés ici en raison du temps imparti à l'étude.

D. La portée géographique du référentiel

Les référentiels sélectionnés pour cette étude comparative possèdent une reconnaissance nationale, régionale (Europe) ou internationale. Cependant seuls les référentiels utilisés sur le territoire français, même à petite



échelle, ont été sélectionnés. Ne font donc pas partis de cette étude tous les autres initiatives étrangères dont la portée reste cantonnée à un ou plusieurs pays mais ne touche pas la France. Cette liste n'a donc pas vocation à être exhaustive sur l'ensemble des démarches de tourisme durable dans le monde, mais présente néanmoins un panel représentatif des types d'outils disponibles pour les acteurs du secteur touristique en France. Ce guide présente 12 fiches, apportant chacune des informations sur :

- Le nom du référentiel,
- Le nom du développeur (Organisation porteuse),
- La/les thématique(s),
- La date de création,
- La région d'origine,
- Le public visé,
- L'organisme de contrôle (si existant),
- Le prix de l'audit ou de l'adhésion à la démarche,
- Le déploiement géographique,
- Le contenu du référentiel,
- Le marché,
- Sa portée géographique,
- Un radar, présentant le degré de couverture du référentiel des différents thèmes du Développement Durable,

E. Le choix des principes d'évaluation

Les principes d'évaluation retenus sont issus d'une synthèse empirique de l'ensemble des principes utilisés par les différents référentiels benchmarks. Une idée avait été de mesurer le degré d'approfondissement des normes par rapport aux critères de la norme ISO 26 000 et ses 7 domaines d'action (Gouvernance de l'organisation, droit de l'homme, relations et conditions de travail, environnement, Bonnes pratiques des



affaires, Questions relatives aux consommateurs, engagement sociétal), mais cela s'est avéré au final trop lourd pour obtenir une bonne visibilité dans la comparaison.

Les critères de comparaison ont donc été sélectionnés en fonction du contenu des référentiels étudiés en ne retenant que les critères redondants. Ils sont classés en trois piliers :

- Environnement,
- Sociétal,
- Economique et gouvernance.

Les principes du pilier environnemental sont les suivants :

- Consommation d'énergie,
- Consommation d'eau,
- Qualité de l'air,
- Gestion des déchets,
- Respect de la biodiversité,
- Consommation/achat durable,
- Approche territoriale gestion du territoire,
- Formation/éducation/sensibilisation.

Les principes du pilier sociétal sont les suivants :

- Santé et sécurité au travail,
- Politique GRH responsable minorités, ratio homme femme, handicapés,
- Dialogue social,
- Formation personnel,
- Nuisances sonores,
- Développement social, communautaire,



- Achat local, valorisation des filières locales,
- Respect des communautés,
- Droit de l'homme,
- Locaux adaptés pour les handicapés.

Les principes du pilier sociétal sont les suivants :

- Patrimoine culturel, respect et mise en valeur,
- Identification des enjeux pour l'entreprise ou l'organisation,
- Identification et prise en compte PEC PP,
- Conformité réglementaire,
- Politique communication marketing,
- Transparence.

F. Méthodologie d'évaluation

L'évaluation des différents principes s'est effectuée sur une échelle de 5 points, avec les exigences suivantes :

- 1 = le principe est évoqué par le référentiel, de manière succincte
- 2,5 = le principe est détaillé de plusieurs sous critères
- 5 = principe très détaillé assortit de nombreux sous critères et items.
- 0 = le principe n'est pas du tout cité.



Nous avons fait le choix de comparer les 12 démarches de définition et reconnaissance d'une pratique responsable du tourisme et qui font l'objet d'une communication via un label ou logo.

A savoir :

- Ecolabel européen pour le secteur touristique (règlement (CE) N°66/2010),
- La clef verte,
- Green Globe 21,
- Gîtes Panda®,
- ATR Agir pour un Tourisme Responsable REF-197-02,
- Ecogîtes®,
- Hôtels au naturel,
- GSTC (Critères Mondiaux de Tourisme Durable),
- Charte ATES tourisme équitable et solidaire,
- Charte des Voyageurs écoresponsables de VVE,
- Chouette Nature
- Label "Charte ANMSM" Charte Nationale en faveur du développement durable en Station de Montagne.



III. Classification des labels existants.

Ecolabel européen pour le secteur touristique (Règlement (CE) N°66/2010)



AFNOR CERTIFICATION

11 rue Francis de Pressensé
93571 SAINT DENIS LA PLAINE
CEDEX France

<http://www.ecolabels.fr>

Nature : label communautaire

Thématique : environnement

Date de création : 1992

Organisation porteuse : Environnement DG (Union Européenne), Organisme compétent en France : Afnor

Région d'origine : Europe

Public visé : Tout type de service d'hébergement touristique

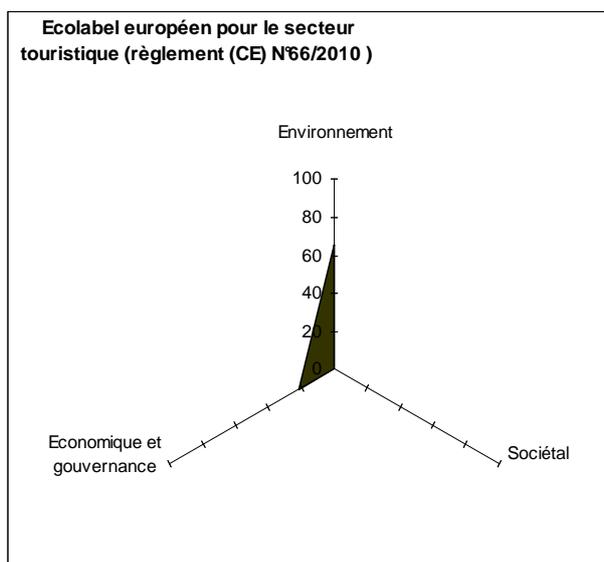
Organisme de contrôle : AFNOR CERTIFICATION

Prix de l'audit : 2000 euros environ une journée d'audit pour un hôtel de 10 chambres

Déploiement géographique : Union européenne, Norvège, Liechtenstein et Islande.

Contenu du référentiel : 29 critères obligatoires et 60 optionnels

Marché : 65 hôtels certifiés 16 campings certifié en 2010.



Seul label communautaire, l'écolabel est avant tout porté sur les aspects écologiques. Les exigences sur ce volet sont assez élevées avec une faible approche de progrès continu.

Les aspects de responsabilité sociétale et de bonne gouvernance économique ne sont pas abordés.



La Clef Verte



La Clef Verte

36 rue Amelot
75011 Paris

Téléphone : 01 45 49 05 80
Fax : 01 45 49 27 69

E-mail : contact@laclefverte.org

Nature : label privé

Thématique : environnement

Date de création : 1994

Organisation porteuse :
Fédération hôtelière danoise et
Fondation pour l'éducation à
l'environnement (FEE)

Région d'origine : Danemark

Public visé : campings, hôtels,
gîtes, chambres d'hôtes

Organisme de contrôle : La clef
verte (non accrédité)

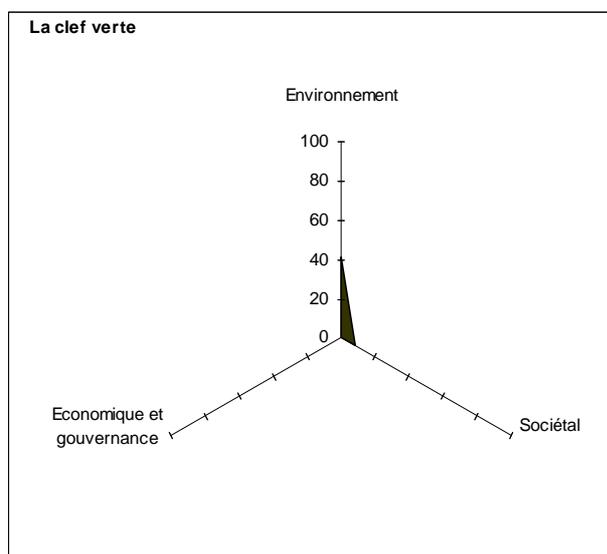
Prix de l'audit : minimum 200€

Déploiement géographique :
international

Contenu du référentiel : une
centaine de critères qui vont de
l'impératifs à l'optionnel (129)

Marché : 215 hôtels, 256 terrains
de camping, 58
meublés/chambres d'hôtes en
2010 en France

Le label Clef verte est adapté pour
labéliser les hébergeurs, tout
types confondus, mais ne prend
pas en comptes les enjeux du
tourisme dans sa globalité. Par
ailleurs le label contrôle
essentiellement sur le volet
environnement.



Green Globe 21 Earthcheck



FRANCOIS-TOURISME-CONSULTANTS

10 rue Jean Moulin
24 750 PERIGUEUX-TRELISSAC
FRANCE

Tel : + 33 (0)5 53 54 49 00
Fax : + 33 (0)5 53 04 17 71

Contenu du référentiel : 109 critères et 25 indicateurs

Marché : en France 9 hôtels certifiés : (du groupe Novotel et Cévéo)

Nature : label international

Thématique : développement durable (environnemental et social) application de l'agenda 21

Date de création : 1999

Organisation porteuse : l'ONG australienne Green Globe et le EC3 (organisme de certification international spécialisé dans le management environnemental)

Région d'origine : Australie

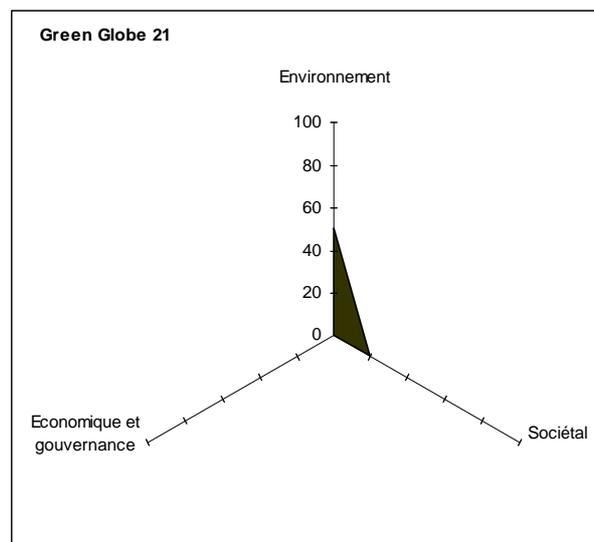
Public visé : Hôtels et agences

Organisme de contrôle : Audit François Tourisme consultant, Mirabelle, certification Green Globe Cert.

Prix de l'audit : 480 à 1400 \$ (selon taille 1 à 50 salariés) frais d'inscription, 5000 \$ annuels

Déploiement géographique : international mais essentiellement Asie Pacifique Amérique Centrale

Le label green globe possède l'avantage d'être reconnue à l'international. Il comporte des lacunes sur le volet sociétal et sur le volet gouvernance.



Gîtes Panda®



WWF France

Maison de l'écologie
 4 rue Bodin
 69001 Lyon

www.gites-panda.fr

Tel : 04 78 27 41 03

Nature : label

Thématique : environnement

Date de création : 1993

Organisation porteuse : WWF
 « Programme gites panda »

Région d'origine : France

Public visé : gîtes ruraux, des chambres d'hôtes ou des gîtes de séjour, préalablement agréés Gîtes de France, situés majoritairement sur un territoire de Parc naturel régional ou de Parc national

Organisme de contrôle :

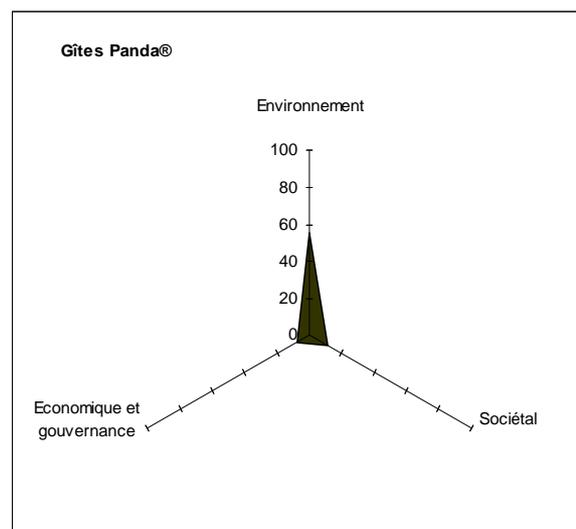
Prix de l'audit : prix de la cotisation annuel à l'association 90 € / an par propriétaire et ce, quel que soit le nombre de gîtes labellisés par un même propriétaire. 66% de cette somme

est déductible des impôts la participation au référencement sur le guide national « Gîtes Panda » donne lieu à une cotisation de 25€/an/adresse (montant 2010).

Déploiement géographique : national

Contenu du référentiel : 6 critères

Marché : 55 hébergements sont qualifiés Ecogîtes® sur toute la France et 40 en attente de qualification. 200 projets qualifiables.



Ecogites®



Ecogîtes – Gîtes de France

gitesdefrance.gpe@wanadoo.fr
<http://www.ecogite.fr/>

Nature : "qualification"

Thématique : environnement.

Date de création : 2005/2006.

Organisation porteuse : fédération de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (groupe de travail de 5 régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Pays de Loire, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et le Centre).

Région d'origine : France.

Public visé : gîtes ruraux, chambres d'hôtes, gîtes d'étape et de séjour, campings.

Organisme de contrôle : le réseau gîtes de France.

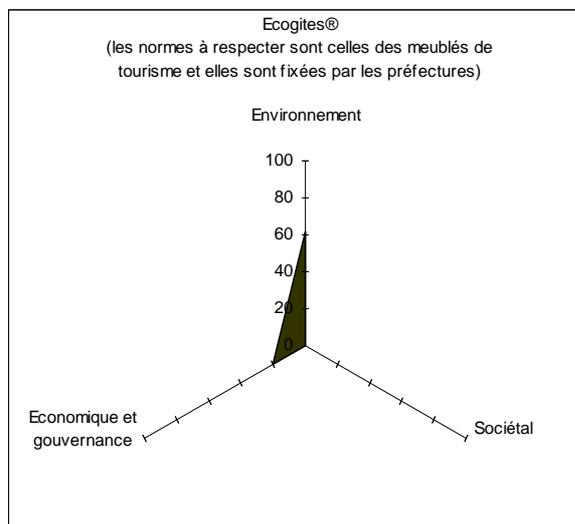
Prix de l'audit : non communiqué

Déploiement géographique : national.

Contenu du référentiel : 6 critères environnementaux avec leurs sous-critères.

Marché : environ 20 Gîtes sur 45 000 et 25 000 chambres d'hôtes.

La démarche prônée par gîtes de France est essentiellement environnementale. Elle promeut néanmoins une approche territoriale du tourisme en mettant en valeur le respect du territoire et sa promotion.



Hôtels au Naturel



Hôtels au Naturel

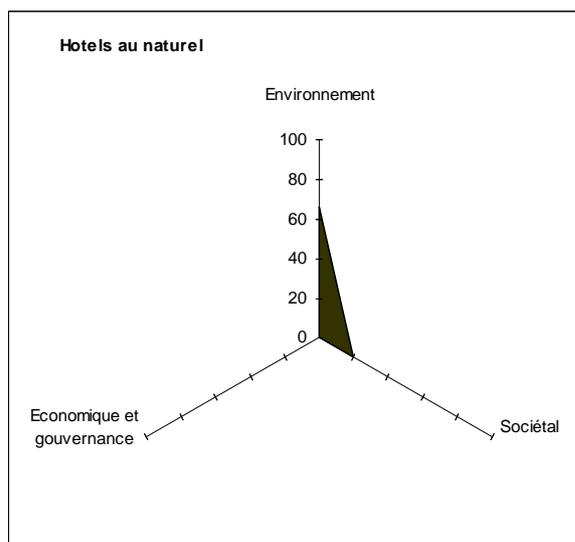
9 rue Christiani- 75018 Paris.
Hôtel Le Moulin du Château
Tel 04 92 74 02 47
<http://www.hotels-au-naturel.com/>

Nature : marque collective protégée

Thématique : environnement

Date de création : 1998

Organisation porteuse :
Fédération française des Parcs naturels régionaux (FFPNR),
L'association Hôtel au Naturel (et les Parcs Naturels régionaux de France)



Région d'origine : France

Public visé : Hôtels 2 à 3 étoiles situés dans des parcs régionaux

Organisme de contrôle : FFPNR

Prix de l'audit : non facturé

Déploiement géographique : national

Contenu du référentiel : partage des 3 valeurs du parc régional, des critères d'exclusion pris en compte de certaines pratiques touristiques pris en comptes.

Marché : 22 hôtels labélisés dans 8 parcs régionaux (mai 2010)

La marque collective Hôtels au Naturel est rattachée à la démarche des Parc Naturel Régionaux, dans la mise en valeur d'un territoire et sa protection



GSTC
(Critères Mondiaux de Tourisme Durable)



9 rue Christiani- 75018 Paris.
Hôtel Le Moulin du Château
<http://www.hotels-au-naturel.com/>
04 92 74 02 47

Nature : norme internationale

Thématique : développement durable

Date de création : octobre 2008

Organisation porteuse : Rainforest Alliance, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), la Fondation des Nations Unies et l'Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies (OMTNU)

Région d'origine : International

Public visé : secteur de l'hébergement et des voyageurs, toute entreprise de l'industrie du tourisme

Organisme de contrôle : pas encore de certification

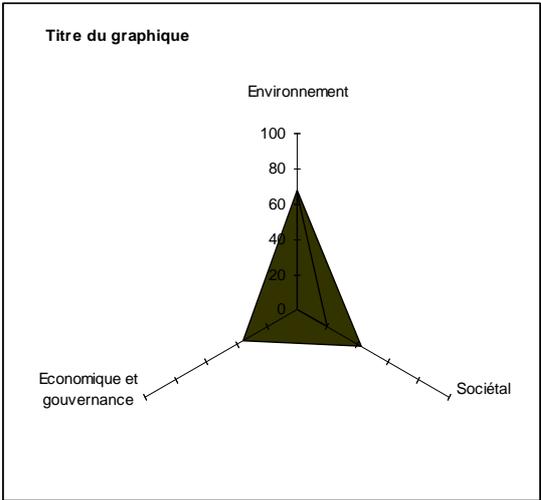
Prix de l'audit : non concerné puisque la norme n'est pas encore sortie officiellement,

Déploiement géographique : International

Contenu du référentiel : 23 critères et 14 sous critères

Marché : non concerné

La norme du GSTC n'est pas certifiable. Elle devrait servir de ligne de conduite et de base d'harmonisation pour les critères d'un tourisme responsable entre les pays et les acteurs.



ATR Agir pour un Tourisme Responsable (REF 19702)



Yves Godeau, 927 b Chemin des vignes, 13109 Simiane-Collongue France

contact@tourisme-responsable.org

<http://www.tourisme-responsable.org/>

01 40 15 11 26

Nature : label privé (élaboré en collaboration avec AFNOR)

Thématique : développement durable tourisme d'aventure

Date de création : 2008

Organisation porteuse : Association des Tours Operateurs Thématiques (ATT)

Région d'origine : France

Public visé : Toute organisation travaillant selon les principes du tourisme responsable, exerçant les activités de voyageur (Tours Operateurs)

Organisme de contrôle : AFNOR certification

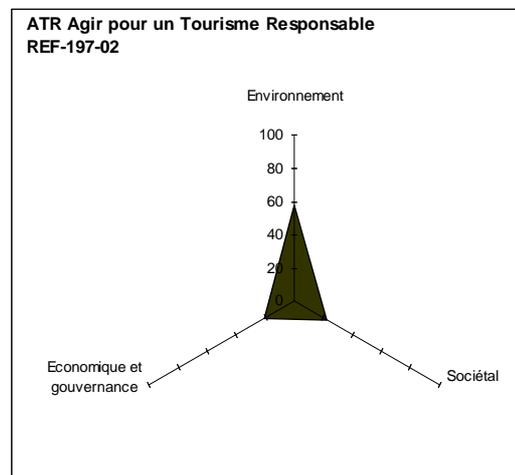
Prix de l'audit : prix de la cotisation à l'association et coût de la certification en fonction du chiffre d'affaire des voyageurs

Déploiement géographique : international.

Contenu du référentiel : 25 critères.

Marché : 18 membres en 2008 (Allibert, Atalante, Cavaliers du Monde, Chamina, clubaventure, Déserts, Intermèdes, La Balaguère, Nouvelles Frontières Aventure, Nomade, Saïga, Sans Frontières, Sindbad Voyages, Terres d'Aventure, Terre Voyages, Tirawa, Voyager Autrement, Voyageurs du Monde.)

ATR s'adresse aux entreprises de voyageurs qui souhaitent mettre en avant leur démarche de développement durable. Bien que le volet environnement soit assez exigeant, certains aspects de responsabilité sociale restent pas ou peu abordés.



La Charte des Voyageurs éco responsables©



V.V.E
 Les Pigettes
 73640 Sainte Foy Tarentaise
 jplamic@voyages-eco-responsables.org
 vve@voyages-eco-responsables.org
<http://blog.voyages-eco-responsables.org/>

L'évaluation porte sur la compilation de la charte des voyageurs éco-responsables© et de la charte des voyageurs éco-responsables©. L'organisme travaille en partenariat avec l'association TER_RES* sur un référentiel beaucoup plus exhaustif et valorisable par une certification tierce partie.

Nature : Réseau, ce n'est PAS un label

Thématique : développement durable

Date de création : 2007

Organisation porteuse : V.V.E (voyageurs voyageistes éco-responsables)

Région d'origine : France

Public visé : voyageistes et agences réceptives

Organisme de contrôle : V.V.E

Prix de l'audit : Prix de l'adhésion à l'association

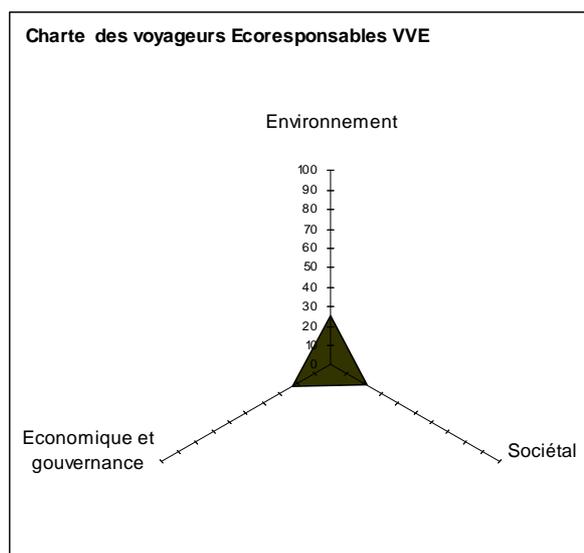
Déploiement géographique : national et international (plusieurs agences membres extra territoriales)

Contenu du référentiel : 80 conseils

Marché : 10 voyageistes et trois hébergeurs

*TER_RES et V.V.E mettent en place une démarche centrée autour de l'intégration du tourisme dans son environnement territorial. Les deux organisations travaillent en partenariat sur un référentiel adapté à cet objectif en lien avec l'université de TOULOUSE II/CETIA et d'autres parties éventuellement intéressées. Ce référentiel inclut la charte V.V.E. Il devrait voir officiellement le jour en 2011.

Plus d'informations sur www.territoires-responsables.org



Charte ATES tourisme équitable et solidaire



5 rue César Franck, 75015 Paris,
France

www.tourismesolidaire.org

31 (0)1 47 83 48 27

Nature : charte privée

Thématique : Tourisme équitable et solidaire, développement local

Date de création : 2006

Organisation porteuse :
association ATES

Région d'origine : France

Public visé : Voyageurs de statut associatif et réceptifs membres du réseau

Organisme de contrôle : pas encore de certification. Contrôle croisé des adhérents eux même.

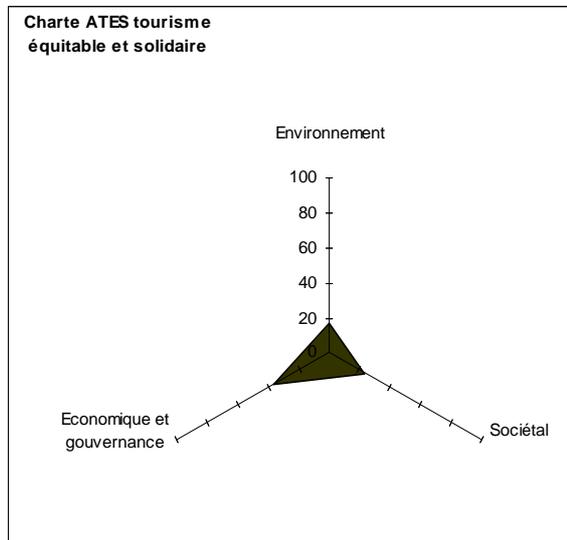
Prix de l'audit : tarifs pour être adhérent de 50 à 1000 euros

Déploiement géographique :
International

Contenu du référentiel : 10 critères et 29 indicateurs

Marché : 23 associations de voyageurs

Cette initiative met en valeur les enjeux de gestion du territoire et de développement local portés par l'activité touristique. Elle place donc l'homme au cœur de la démarche, avec une importance octroyée à la qualité éthique et déontologique de la communication envers le client.



Chouette Nature



28 place Saint-Georges, 75009 PARIS

www.capfrance-vacances.com

info@capfrance.com

31 (0)1 48 78 84 25

Nature : marque portée par l'ISO 14 001 premier niveau

Thématique : environnement et valorisation du terroir local

Date de création : 2004

Organisation porteuse : l'association de Tourisme Associatif CAP France

Région d'origine : France

Public visé : structures touristiques et hôtels de taille moyenne

Organisme de contrôle : AFNOR certification

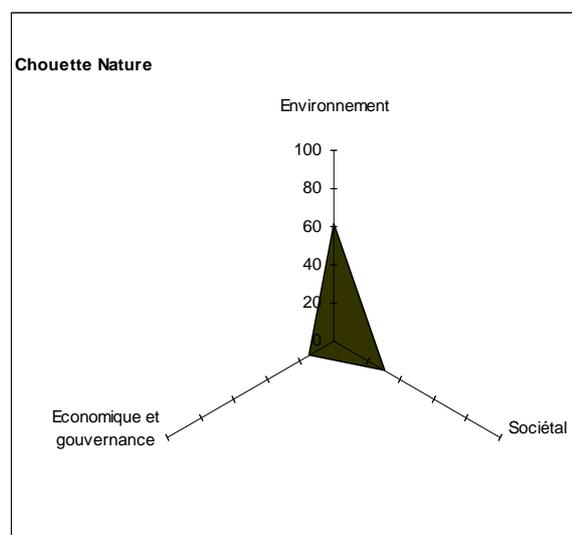
Prix de l'audit : environ 1000€

Déploiement géographique : national

Contenu du référentiel : 100 critères, 29 indicateurs

Marché : 48 relais labélisés

La démarche Chouette Nature est intéressante pour toute entité qui souhaite valoriser son approche territoire. S'appuyant sur la norme ISO 14 001, la démarche met en valeur un système de management du progrès continu, et insiste sur la formation et la sensibilisation des acteurs, point fort des démarches de prise en compte des parties prenantes.



**Label "Charte ANMSM"
(Charte Nationale en faveur du développement durable en Station de Montagne)**



233, Carré Curial
73100 Chambéry
laurent@mountain-riders.org
<http://www.mountain-riders.org>
09 54 66 86 83

La charte ANMSM est une initiative multi label spécialisée pour les stations de ski. Exhaustif, détaillé, la charte aborde de nombreux de manière pragmatique et permet une bonne visibilité de l'état d'avancement des démarche Développement durable des stations de haute montagne.

Nature : multi label ADEME,

Thématique : Développement Durable pôle environnement

Date de création : 2006

Organisation porteuse : Mountain Riders et Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM)

Région d'origine : France

Public visé : station de montagne

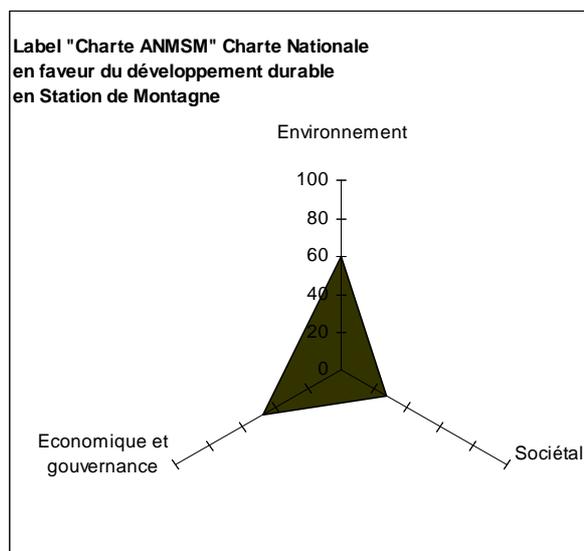
Organisme de contrôle : Mountain Riders

Prix de l'audit : NC

Déploiement géographique : national

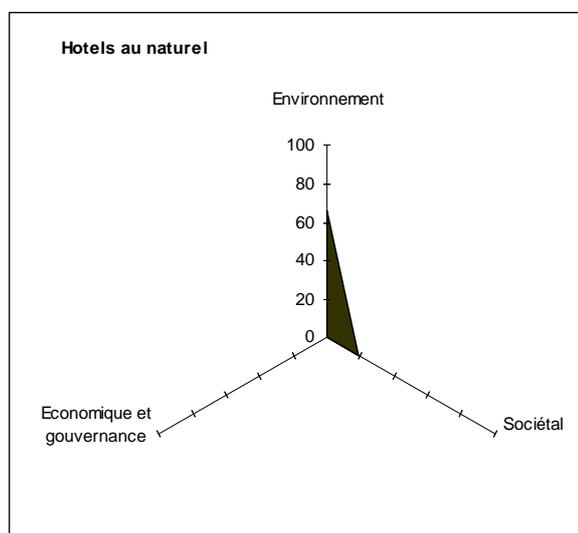
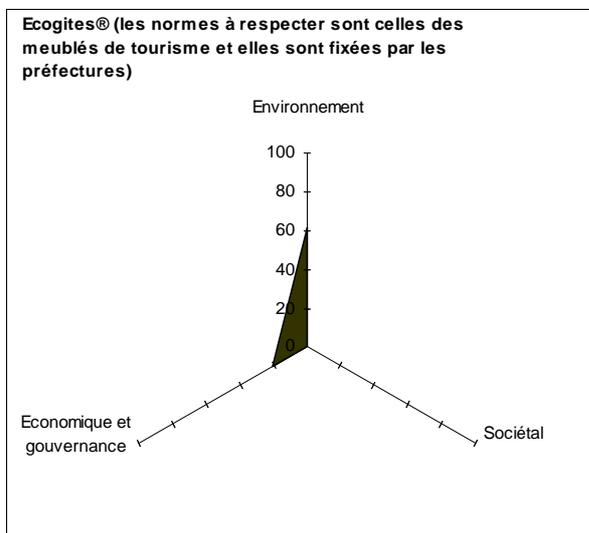
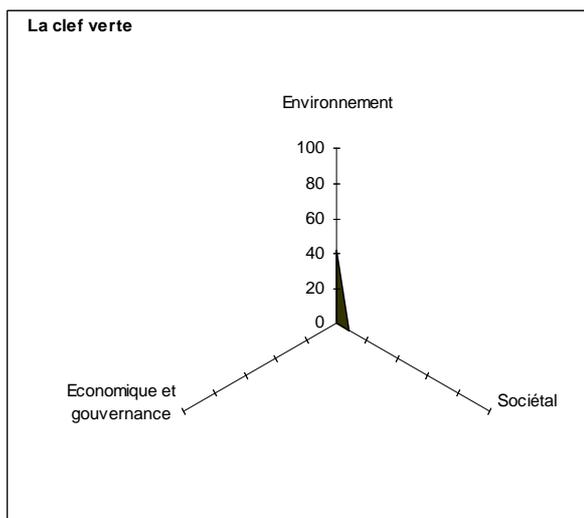
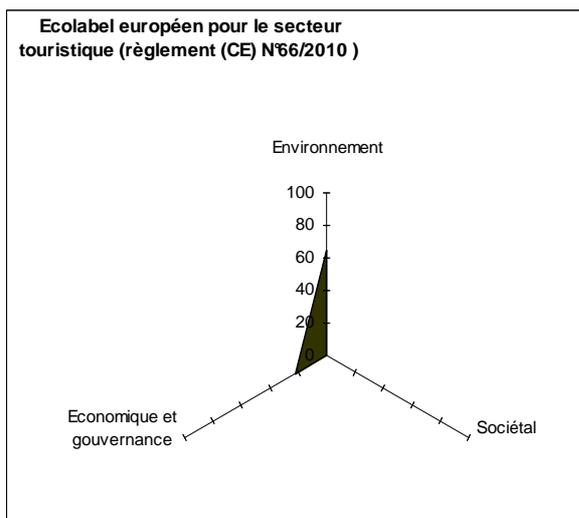
Contenu du référentiel : 130 engagements, 8 plans d'action

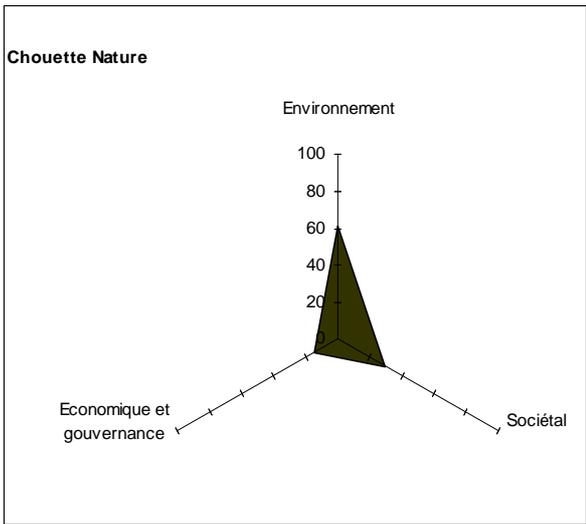
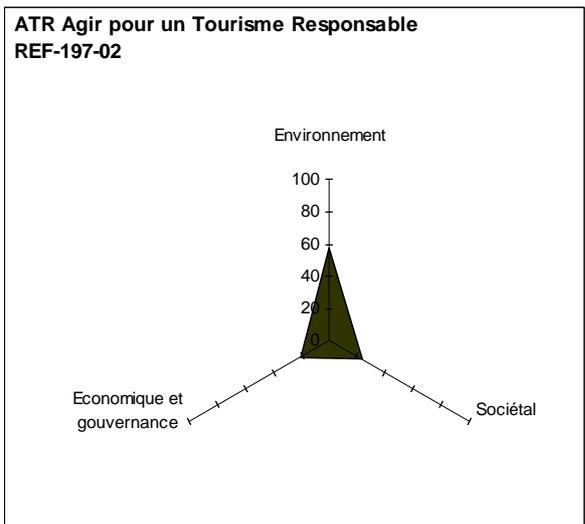
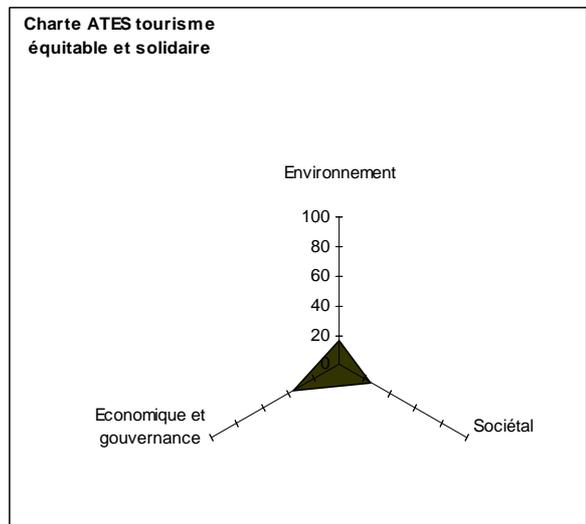
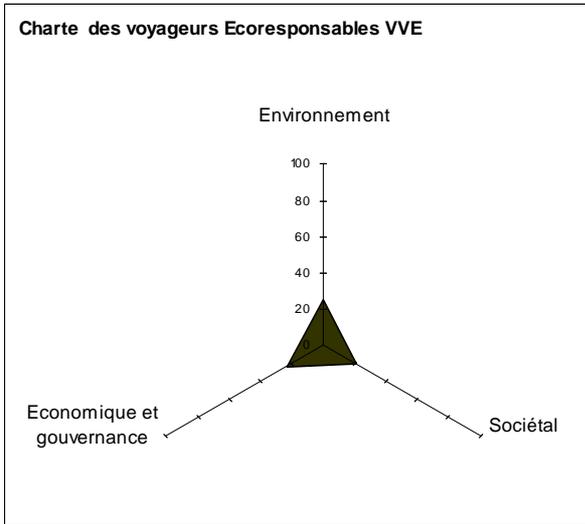
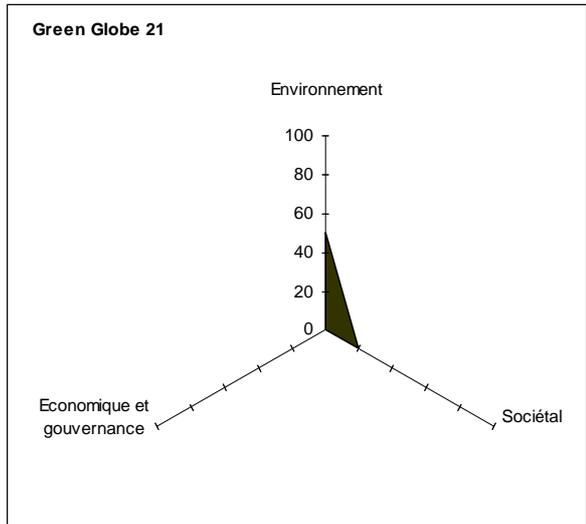
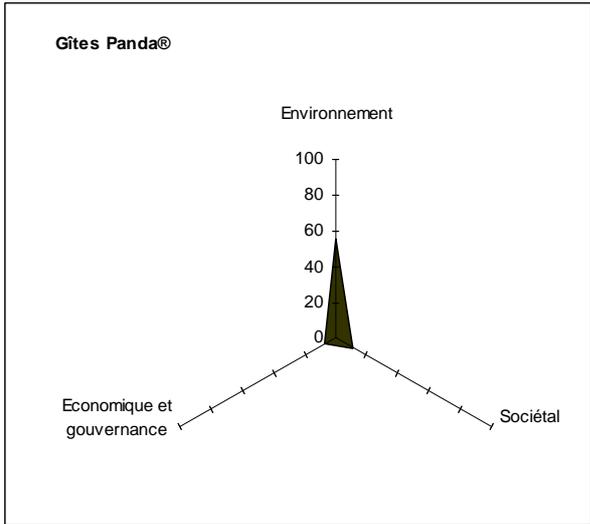
Marché : 51 stations signataires de la charte



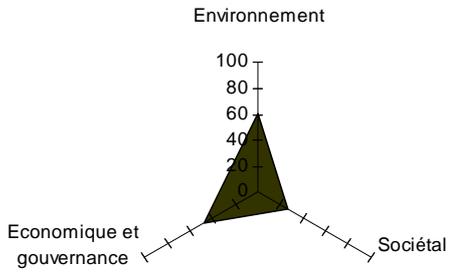
A. Les postures types du développement durable.

Chaque initiative met plus ou moins l'accent sur un ou plusieurs piliers du Développement durable. On parlera de postures types du développement durable, selon que la démarche sera socio-centrée, écolo-centrée, ou économique-centrée.





**Label "Charte ANMSM" Charte Nationale
 en faveur du développement durable
 en Station de Montagne**



**GSTC (Critères Mondiaux
 de Tourisme Durable)**

